

SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

Le Syndicat Mixte de préfiguration du Parc naturel régional de la Sainte-Baume recrute un(e) Chargé(e) de mission

« Aménagement, Paysage, Urbanisme »

DEFINITION – CONTEXTE

Le Syndicat mixte de préfiguration Parc naturel régional de la Sainte-Baume, qui en a élaboré la charte depuis 2012, s'apprête à devenir syndicat mixte de gestion en charge de sa mise en œuvre. La Charte du PNR de la Sainte-Baume est basé sur une ambition cadre visant à inscrire le paysage au cœur du projet de territoire et comprend plusieurs orientations stratégiques sur la préservation des paysages, l'aménagement exemplaire, l'urbanisme durable et l'amélioration du cadre de vie. C'est pourquoi le syndicat mixte recrute aujourd'hui son/sa chargé(e) de mission « Aménagement, Paysage et Urbanisme ».

MISSIONS & ACTIVITES

Sous l'autorité du directeur, Il (elle) a la responsabilité de participer à la mise en œuvre de la politique du Parc en matière d'aménagement, de paysage et d'urbanisme durable.

Missions

- Coordonner la mise en œuvre de la politique et des actions du Parc en matière d'aménagement, de paysage et d'urbanisme durable
- Accompagner et conseiller les Communes et leurs groupements lors de l'élaboration ou de la révision de leurs documents d'urbanisme
- Assurer l'élaboration des actions annuelles ou pluriannuelles et animer les commissions, groupes de travail et instances dans ses domaines d'intervention
- Représenter le Syndicat Mixte auprès des différentes instances et partenaires dans des comités de suivis, commissions, réunions... et assurer l'interface avec les partenaires institutionnels au niveau technique dans ses domaines d'intervention.

Activités

- Propose et met en œuvre les orientations de la charte et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, enjeux, stratégie, financement, montage, mise en œuvre, animation et communication, suivi et évaluation)
- Gère les dossiers administratifs au plan technique et financier (instruction de dossiers, recherche de financements, formulation d'avis)
- Elaborer, en collaboration avec les partenaires, des porter à connaissance et des outils d'aide à la décision en matière d'urbanisme, de paysage et d'aménagement.
- Apporter assistance et conseils aux communes et EPCI ainsi qu'aux porteurs de projets en proposant des outils adaptés

- Elaborer les avis techniques du Parc, notamment sur les documents d'urbanisme, et s'assurer de la compatibilité des documents d'urbanisme avec la Charte du parc
- Participer à l'élaboration et la valorisation de plans paysages, la mise en œuvre d'inventaires des structures paysagères, du patrimoine bâti de pays, la promotion de la nature en ville et la valorisation des centres historiques
- Animer et accompagner les démarches de sensibilisation (création d'un fond documentaire, guides et fiches qualités, ateliers, projets pédagogiques ...)
- Participer à la définition d'orientations d'aménagement et de programmation thématiques, à la mise en place de démarches de type AEU...
- Développer et diffuser auprès des Communes des outils de bonnes pratiques respectueuses du bâti ancien (cahier des charges, charte qualité cahier de recommandation et de prescription architecturales et paysagères ...) et apporter un soutien technique aux démarches de restauration, de valorisation et de protection du patrimoine bâti ou encore la création d'AVAP ou de démarches similaires
- Assurer le montage et le suivi de dossiers techniques et financiers, la préparation et le suivi des marchés publics, la réponse et le suivi des appels à projets dans ses domaines d'intervention et participer à des actions transversales en lien avec les autres chargés de mission du SMPNR;
- Participer à la vie du Syndicat mixte (commissions, rapports au Comité syndical et au Bureau...) et à son ancrage territorial, notamment en contribuant à des actions de communication.
- Assurer une veille juridique et technique dans ses domaines d'intervention
- Mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission (déplacements, rédaction de comptes rendus, notes techniques, synthèse d'études, élaboration de présentation power point...).

Actions prioritaires en 2018-2019

- Assurer le suivi de l'implantation de la signalisation routière du PNR dans les communes (plan d'implantation, cahier des charges, suivi du prestataire retenu, lien aux communes...)
- Assurer le pilotage et l'animation du plan de paysage du Parc
- Elaborer et mettre en œuvre la stratégie commune de signalétique et d'affichage publicitaire
 - o Etablir le diagnostic de l'affichage publicitaire et des entrées de villes et villages sur le territoire du parc (points noirs paysagers, espaces banalisés à requalifier...)
 - o Accompagner les communes et leurs groupements dans la mise en place de Règlements locaux de publicité et dans leurs projets de requalification des entrées de ville et des zones d'activités
- Initier et participer à l'aménagement qualitatif des entrées "physiques" et des "portes sensibles" du parc ainsi qu'à l'étude de requalification des entrées de ville
- Participer, avec les services de l'Etat, à la démarche de classement du site
 - o Participer à l'étude de délimitation du périmètre et le cas échéant à l'animation du projet de classement (identification des enjeux et définition du périmètre détaillé).
 - o Définir et animer le programme de gestion et de mise en valeur du site (Opération Grand Site)
 - o Elaborer la candidature au réseau Grand Site de France

Le (la) chargé (e) de mission devra être autonome et sera amené (e) à appréhender une grande diversité de domaines qui nécessite une technicité, une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les membres de l'équipe. Par ailleurs, comme tous les chargé (e) s de mission du syndicat mixte, il (elle) pourra être amené (e) à suivre des projets, actions ou thématiques connexes à la thématique « aménagement, paysage et urbanisme » (événementiel, interparcs PACA, GAL leader, communication, SIG...).

Le (la) chargé (e) de mission « Aménagement, Paysage et Urbanisme » aura a priori vocation à évoluer en tant que coordinateur du « pôle aménagement développement » composé du (la) chargé (e) de mission agriculture, le (la) chargé (e) de mission tourisme, le (la) chargé (e) de mission Leader. Il (elle) sera amené à travailler dans tous les cas avec l'ensemble des pôles du syndicat mixte.

CADRE D'EMPLOI DE RATTACHEMENT

Filière technique, catégorie A - Ingénieur / Attaché territorial

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics.

DUREE DU CONTRAT

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 3 ans renouvelable.

COMPETENCES, CONNAISSANCES REQUISES ET APTITUDES

○ PROFIL RECHERCHE :

- Diplôme supérieur (BAC+5) en aménagement, urbanisme ou paysage
- Expérience d'au moins 5 à 7 ans minimum en urbanisme, paysage ou aménagement

○ SAVOIRS

- Compétences et fonctionnement des collectivités
- Organisation, objectifs et enjeux du PNR
- Documents et procédures d'urbanisme
- Code de l'urbanisme
- Outils et techniques d'urbanisme et d'aménagement en milieu rural (PLU, SCOT)
- Politiques et outils d'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du paysage
- Géographie, architecture locale
- Règles des marchés publics
- Modalités de financements
- Acteurs du monde de l'urbanisme
- Principes de l'aménagement du territoire et du développement durable

○ SAVOIRS-FAIRE

- Réalisation de diagnostics et d'évaluations
- Montage et animation de groupes de travail et de réunions
- Conduite de projet
- Animation de réseau
- Gestion administrative (demande de subventions, montage des cahiers des charges, commande publique)
- Maîtrise des outils et des techniques d'urbanisme et d'aménagement
- Maîtrise d'ouvrage
- Argumentation de recommandations et d'avis à l'écrit et à l'oral
- Techniques d'expression graphique
- Techniques de médiation, négociation
- Techniques de communication

- Techniques d'encadrement
- Bureautique
- Maîtrise des outils de SIG

○ SAVOIR-ETRE

- Autonomie, prise d'initiative, sens de l'organisation
- Ecoute, sens du contact, du dialogue et capacité à susciter des consensus permettant la mise en place d'actions collectives
- Aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Rigueur, méthode et diplomatie.
- Qualités rédactionnelles

Une expérience en urbanisme et paysage dans un Parc naturel régional serait un plus.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Prise de poste souhaitée au 03/01/2018
- Poste sous la responsabilité du Directeur et à terme du responsable de Pole « Aménagement / développement »
- Rémunération sur la base de la grille de la fonction publique territoriale, selon expérience, régime indemnitaire ; (Salaire indicatif : entre 1800€ à 2200€ net mensuel selon expérience et grille indiciaire de la Fonction Publique
- Poste à temps complet (35h) : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7
- La mission peut occasionnellement nécessiter des temps de travail en soirée, plus rarement les week-ends ;
- Déplacements fréquents à prévoir ;
- Véhicule de service à disposition, mais véhicule personnel nécessaire ;
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique.

DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidatures (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

- **Préciser l'objet : candidature chargé(e) de mission « Aménagement, Paysage et Urbanisme » au PNR de la Sainte-Baume**
- Date limite de dépôt des candidatures : 08/12/2017
- Entretien prévu la semaine du 18 au 22 décembre 2017

▶ CONTACTS / INFORMATIONS

Centre de Gestion de la FPT

recrutement@cdg83.fr

▶ DOCUMENTATION ELEMENTAIRE

Structure et projet de PNR Sainte-Baume disponibles sur: www.pnr-saintebaume.fr